



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E56825

VALABLE JUSQU'AU 24/11/2027

ÉDITÉ LE

25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/01/2018
113 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 310337258

Siret : 310 337 258 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 00089

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62535888

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 62535888

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : SOC DES ETS CHEDAL-ANGLAY FRANCIS

225 ALLÉE ZI DE BELLECOMBE
LOTISSEMENT INDUSTRIEL DE
73260 GRAND-AIGUEBLANCHE

Téléphone : 04 79 22 95 10

Fax : 04 79 24 21 81

Portable : 06 03 52 37 52

Site Internet : charpente-secaf.fr

E-mail : contact@secaf-charpente.fr

Responsabilité légale :

MALAVAL YVAN PRÉSIDENT / BUATHIER HERVE DIRECTEUR GÉNÉRAL /
MALAVAL SEBASTIEN, DIMITRI DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	28/09/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/09/2023
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	28/09/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	17/09/2026
3171	Couverture en bardeaux bitumés Mention RGE	28/09/2023
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée) Mention RGE	28/09/2023
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	28/09/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.